

# 2020 → 2026

## BILAN DES ACTIONS ET PRÉVISIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE MAURIENNE



sirtom-maurienne.com

82, avenue de la Riondaz  
73870 St-Julien-Montdenis  
Tél. 04 79 59 92 28  
contact@sirtom-maurienne.com



2021

Achat d'une trémie tasseuse à cartons

2022

Inauguration de la plateforme de compostage de St-Julien-Montdenis

1<sup>er</sup> janvier 2023

Extension des consignes de tri applicables au biodéchets

1<sup>er</sup> janvier 2024

Obligation du tri à la source des biodéchets (déchets verts et alimentaires)

2024

Équipement des conteneurs semi-enterrés en sondes

2024

Installation de panneaux solaires sur les bâtiments du SIRTOMM

2024

Changement du grappin de la fosse à carton

2025

Équipement des déchèteries en caméras de vidéosurveillance

## Six ans au service des usagers de Maurienne

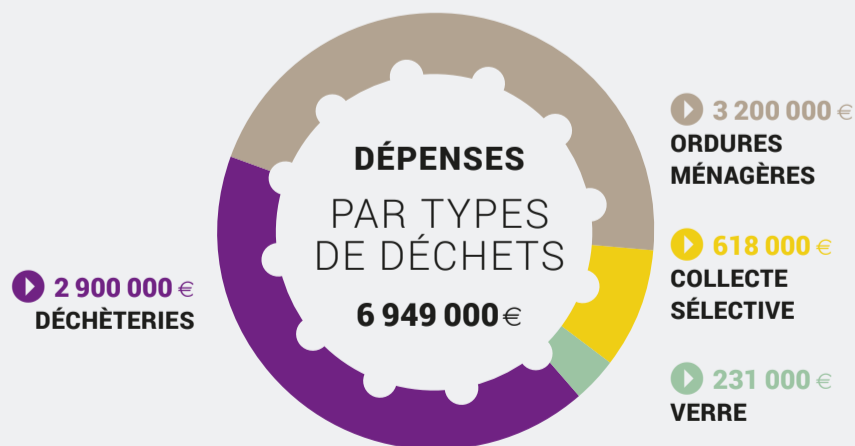
Élus en juillet 2020 par le Comité Syndical du SIRTOMM au sortir de la pandémie, nous nous sommes engagés sur ce mandat à poursuivre notre mission de collecte et de gestion des déchets sur la vallée de la Maurienne, avec pour principal défi de limiter l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, payée par les usagers, dans un contexte de hausse généralisée des coûts de fonctionnement et des taxes.

Cette lettre vous offrira un aperçu des actions mises en œuvre pour tenter d'y parvenir. Merci de votre confiance et de vos efforts en terme de diminution du volume de déchets et d'augmentation du tri sélectif, leviers incontournables de stabilisation des coûts de fonctionnement de notre syndicat.

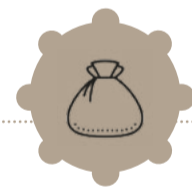
## BUDGET Maîtrise des coûts

Au total le coût du service pour la gestion des déchets en Maurienne est de 12.2 millions d'euros. 9 800 000€ servent au fonctionnement du service (collecte, traitement, charges de personnels, etc) et 2 400 000€ en investissement.

Le SIRTOMM a un coût de gestion mais également des recettes issues de la reprise de certains déchets (ferraille par exemple) et des soutiens d'éco-organismes qui encouragent à mieux trier.



Une fois que ce coût de service est calculé, le SIRTOMM demande des participations aux 5 communautés de communes de la vallée sur la base de la population. Au total, le coût de service du SIRTOMM une fois les recettes déduites est de 6 949 000€. Votre communauté de communes répercute ensuite ce coût à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).



Ordures ménagères



1 tonne d'ordures ménagères incinérées

244 €HT

2022	2024	2025
14 182 tonnes = 331 kg/habitant	13 740 tonnes = 320 kg/habitant	13 644 tonnes = 318 kg/habitant

106 €HT de collecte + 138 €HT de traitement et TGAP\*

\*Taxe générale sur les activités polluantes



Collecte Verre



Collecte sélective

2022	2024	2025	2022	2024	2024
3056 tonnes	3029 tonnes	3062 tonnes	2 471 tonnes	2 595 tonnes	2 768 tonnes



Masse salariale  
↘ - 15 %

7 414  
jours travaillés  
par an  
pour l'ensemble  
des agents

↘ de 13 à  
9 chauffeurs  
sur la période

## EFFECTIFS Redistribution des équipes

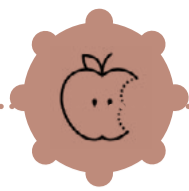
Mutations, départs à la retraite (dont ceux de deux cadres historiques du SIRTOMM) et difficultés persistantes de recrutement de chauffeurs ont fortement impacté notre organisation et la continuité de service.

Le SIRTOMM a donc été contraint d'engager une redistribution de ses effectifs afin de s'adapter à cette situation tout à fait nouvelle. Le nombre de chauffeurs de camions de collecte, passé de 13 à 9, a conduit à un recours important aux heures supplémentaires, atteignant 1100 heures par an en moyenne. Cette réorganisation a consisté à renforcer notre efficacité opérationnelle, tout en veillant à assurer des conditions de travail soutenables pour les agents.

## BIODÉCHETS Généralisation du tri

La démocratisation du tri des déchets organiques réduit (si les usagers le pratiquent) les tonnages d'ordures ménagères en partance pour l'incinération, et valorise de manière naturelle ces déchets, tout en produisant du compost.

Le SIRTOMM n'a pas attendu la loi relative à la généralisation du tri des biodéchets à la source de 2024 pour développer des solutions de compostage. La structure distribue en effet des composteurs à prix modéré depuis de nombreuses années et en 2018, elle lança le développement de sites de compostage partagés sur l'ensemble de la vallée, en partenariat avec Compost'Action. Le début de l'année 2024 fut néanmoins le point de départ d'une généralisation du tri de ces biodéchets sur la vallée, y compris en zone urbaine et touristique, avec le déploiement d'Abribacs, bacs à biodéchets collectés à l'instar des conteneurs de déchets traditionnels.



120  
Abribacs installés  
sur la vallée en 2024

15 000 dépôts  
depuis mars 2025  
soit

30 tonnes  
de déchets  
alimentaires valorisés

4 310  
composteurs  
distribués aux usagers  
en 2024  
gratuitement

30 sites de  
compostage partagés  
en Maurienne

## TECHNIQUE Modernisation des équipements

Flotte de véhicules, matériel de collecte, de compactage, de pesée : la modernisation des équipements réduit les dépenses d'entretien, améliore l'efficacité des collectes et réduit les risques d'accident pour les agents.

La mise en place d'une trémie tasseuse de cartons au quai de transfert de Saint-Julien-Montdenis a permis, en écrasant au maximum les cartons, matériaux très volumineux en benne, d'augmenter la quantité de cartons transportés par trajet, diminuant ainsi le nombre de rotations de camions. L'achat d'un nouveau camion grue (EVOLUPAC) et d'un camion benne (AMPIROL) améliore l'efficacité de notre collecte au quotidien avec des équipements récents et plus performants, garantissant moins de pannes et des émissions de CO2 réduites. Le grappin de la fosse à cartons a été remplacé par un équipement plus moderne et mieux adapté au pont de bascule, améliorant l'ergonomie de travail.



↗ de 4,5 à  
7,5 tonnes  
de cartons  
transportés  
par camion

grâce à  
la tasseuse  
de cartons  
au quai de  
transfert



Déchets collectés  
en déchèterie  
13 925 tonnes

..... 2024 .....  
Centre de stockage  
Saint-Julien et Bonvillaret  
940 tonnes  
de gravats déposés

Toutes déchèteries  
en Maurienne  
23 catégories  
de déchets acceptées

## DÉCHÈTERIES Sécurisation des sites

La sécurisation des déchèteries prévient vols et dégradations, évite des dépenses imprévues et optimise la gestion du site.

Incivilités, comportements dangereux, dépôts sauvages, vols de matériaux, effractions, dégradations, litiges... Les déchèteries sont malheureusement le théâtre régulier d'incivilités et de délits, engendrant des coûts pour la collectivité et mettant en jeu la sécurité des agents. L'installation de caméras de vidéosurveillance réduit fortement ces actes et apporte des preuves en cas de litiges. De plus, ces caméras peuvent aider à analyser les flux d'usagers, repérer les heures de pointe et améliorer in fine leur organisation. Dans cette optique, la déchèterie de Bonvillaret a été équipée de badges d'accès (gratuits pour les particuliers) afin de mieux connaître ses flux de fréquentation.

Déchèterie  
Saint-Julien  
100 à 150  
habitants  
par jour



Économie gasoil  
lors des collectes

↘ - 4,63 %

2021 : 134 746 litres  
2024 : 128 501 litres

Taux de remplissage

2800  
sondes  
installées dans tous  
les CSE \*

Entre 2024  
et 2025

\*Conteneur  
semi-enterré

## COLLECTE Optimisation des tournées

L'optimisation des tournées de collecte des déchets limite les kilomètres parcourus, diminue la consommation de carburant et contribue à contenir les coûts de collecte.

Deux mesures phares ont contribué en 2024, à concourir à cette optimisation. Premièrement, la mise en place de tablettes dans les véhicules et d'un nouveau logiciel de collecte: outils informatiques facilitant le travail des agents mais également notre suivi en temps réel et notre réactivité en cas d'événements imprévus (panne, accident, travaux...). Ensuite, l'installation généralisée de sondes à l'intérieur des conteneurs semi-enterrés, afin de connaître précisément leurs taux de remplissage. Ces pourcentages sont envoyés directement au SIRTOMM sur le logiciel permettant d'élaborer des tournées optimisées. Résultat : les véhicules ne se déplacent plus pour collecter des conteneurs à moitié vides.

## BÂTIMENTS Autonomie énergétique

L'autonomie énergétique des bâtiments diminue la facture d'électricité, stabilise les dépenses et rend la structure moins sujette aux hausses des coûts de l'énergie.

Afin d'éviter le gaspillage d'eau potable, deux cuves de récupération d'eau de pluie de 10 000 litres chacun ont été installées au SIRTOMM afin d'assurer le lavage quotidien des véhicules à l'eau de pluie issue des toits du bâtiment. Dans la même veine, 160 m<sup>2</sup> de panneaux solaires ont été installés sur les toits pour diminuer la consommation électrique des locaux. Ils fournissent ainsi 30 % des besoins électriques annuels du bâtiment. Les garages ont été équipés de LED afin de diminuer plus encore cette consommation d'électricité.



30 % d'autonomie  
énergétique  
électrique du bâtiment

↗ Gain :  
3 000 € / an

INSTALLATION  
cuves à eau  
de pluie  
12 000 €

INSTALLATION  
centrale  
solaire  
40 000 €



SIRTOMM  
www.sirtom-maurienne.com  
82, avenue de la Riondaz 73870 St-Julien-Montdenis - Tél. 04 79 59 92 28  
contact@sirtom-maurienne.com